PRÉFET D'INDRE-ET-LOIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE NUMÉRIQUE ENSEMBLE

TOURAINE LE DÉPARTEMENT

Feuille de Route
France Numérique Ensemble

Indre-et-Loire

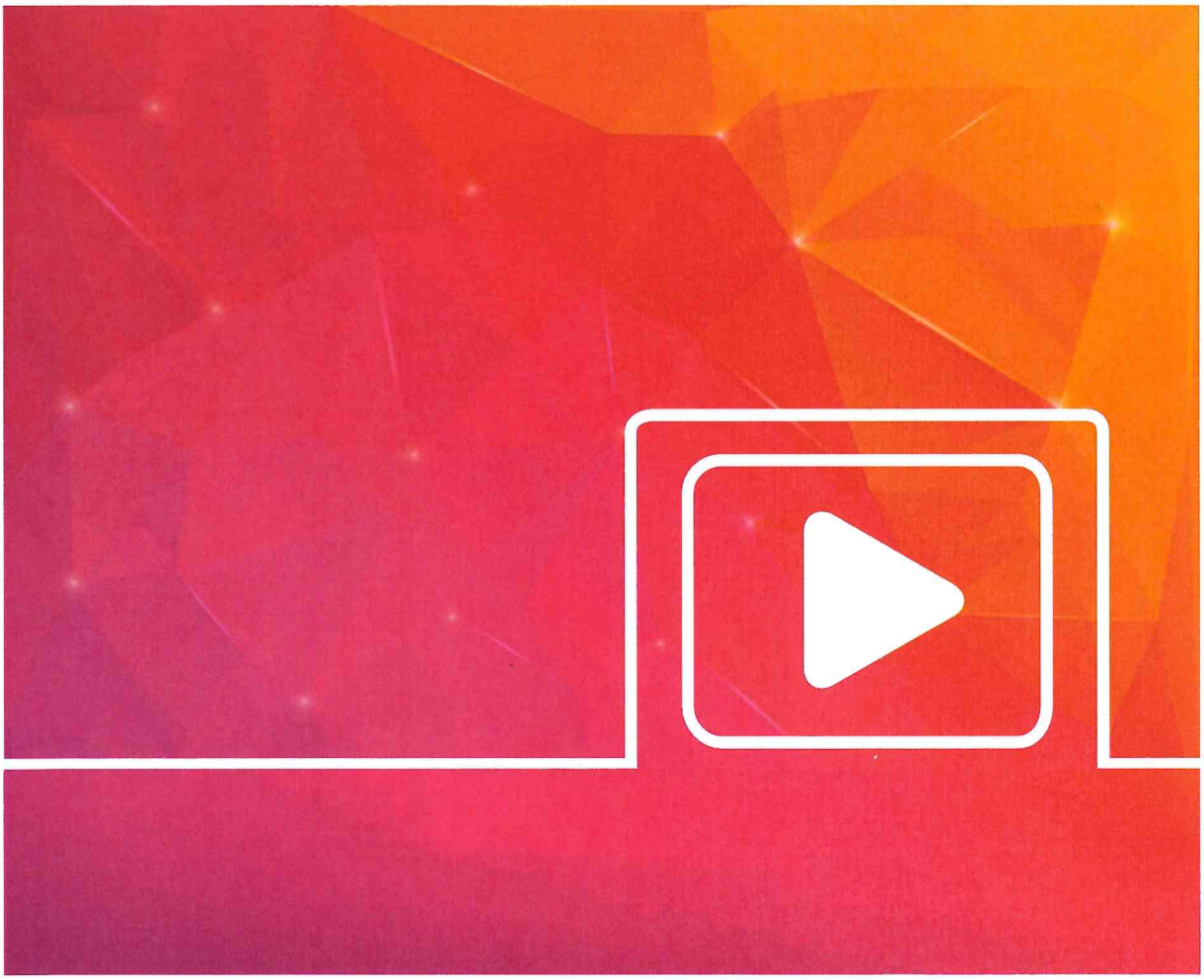

Sommaire

Introduction 3

I. Méthode d'élaboration de la feuille de route 5

II. Synthèse du diagnostic territorial 6

III. Ambition et positionnement de l'Indre-et-Loire sur l'inclusion numérique 8

IV. Financement de l'État en 2024 pour l'élaboration et/ou la mise en œuvre de la feuille de route départementale 11

V. Une ambition transversale et 4 objectifs stratégiques pour l'inclusion numérique en Indre-et-Loire 12

Axe transversal : Identifier et créer un véritable réseau de l'inclusion numérique en Indre-et-Loire 13

0.1. Construire et partager des outils de connaissance des besoins et de l'offre locale d'inclusion numérique (cartographie et répertoire) 13

0.2. Développer la coopération, coordination et communication à l'échelle du département en confortant le rôle du Hub-lo dans l'animation territoriale du réseau 14

Axe 1 : Favoriser l'accès aux réseaux 16

1.1. Favoriser l'accès aux réseaux au plus grand nombre d'usagers du territoire 16

1.1.1. L'accès à la communication rapide aux systèmes d'informations 16

1.1.2. L'accès aux réseaux pour le public en situation de précarité 17

1.2. Connecter l'ensemble des collectivités du territoire avec le WiFi territorial 17

1.3. Équiper les Conseillers Numériques d'une valise 4G 18

Axe 2 : Favoriser l'accès aux équipements numériques 19

2.1. Structurer une filière locale de reconditionnement du matériel numérique 19

2.2. Développer et communiquer sur les offres d'acquisition/prêt de matériel numérique à coût réduit 20

2.3. Permettre aux mairies, bibliothèques/médiathèques, salles des fêtes, bureaux de poste d'être le point d'accès des usagers au numérique 21

Axe 3 : Accompagner les usagers vers l'autonomie et les bonnes pratiques numériques 22

3.1. Accompagner pour l'accès ou le maintien dans les droits 22

3.2. Faire découvrir le numérique pour favoriser le lien social 23

3.3. Permettre la maîtrise d'une culture de base numérique nécessaire à l'accès à l'emploi 24

3.4. Favoriser une offre d'accompagnement de proximité 25

3.5. Développer un réseau de solidarité de proximité (type « Allo voisins numériques ») 25

Axe 4 : Former les professionnels publics et privés 26

4.1. Déployer les formations des professionnels en fonction des profils 26

4.1.1. Disposer d'un catalogue de formation initiale et continue à jour 26

4.1.2. Former les agents des collectivités et services publics 26

4.1.3. Former les salariés des associations 27

4.2. Faire connaître et faciliter le recours à Aidants Connect 28

VI. Signataires de la feuille de route 29

Introduction



Cinq ans après le lancement de la première stratégie nationale pour un numérique inclusif (SNNI) et à l'issue d'une vaste concertation partenariale menée dans le cadre du Conseil National de la Refondation numérique, l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile ont souhaité réaffirmer leur engagement en faveur de l'inclusion numérique du plus grand nombre.

Prenant la suite de la SNNI, la feuille de route nationale France Numérique Ensemble est structurée autour de 4 axes et 16 engagements :

- **Axe 1** : Territorialiser la politique d'inclusion numérique et accompagner les acteurs locaux par la mobilisation d'un fonds d'ingénierie dédié.
- **Axe 2** : Déployer une gamme d'outils numériques accessibles à tous les médiateurs numériques pour assurer un développement des compétences tout au long de la vie.
- **Axe 3** : Soutenir les acteurs du secteur dans leurs travaux de structuration de la filière professionnelle et renforcer l'adéquation des formations aux réalités opérationnelles.
- **Axe 4** : Collecter selon la logique du dites-le-nous une fois et partager des données structurées pour mieux adapter, au fil de l'eau, la politique d'inclusion numérique aux réalités locales et nationales.

	1	2	3
Type	**Formation Aidants Numériques**	**Formation Aidants Numérique avec brique Aidants Connect**	**Formation Aidants Connect**
Exemple de contenus de formation	Connaître le contexte et les enjeux de l'inclusion numérique, savoir accueillir un usager, faire un diagnostic de ses besoins, l'accompagner et l'orienter. Maîtriser l'utilisation du service Aidants Connect.	Connaître le contexte et les enjeux de l'inclusion numérique, savoir accueillir un usager, faire un diagnostic de ses besoins, l'accompagner et l'orienter. Maîtriser l'utilisation du service Aidants Connect.	Maîtriser l'utilisation du service Aidants Connect.
Ciblage	Professionnels ayant besoin d'une sensibilisation aux enjeux de l'inclusion numérique et à la posture d'aidants numériques, qui orientent vers des professionnels qui assistent et forment sur le numérique.	Professionnels ayant besoin d'une sensibilisation aux enjeux de l'inclusion numérique et à la posture d'aidants numériques, qui accompagnent sur les démarches administratives.	Professionnels déjà sensibilisés aux enjeux de l'inclusion numérique et à la posture d'aidants numériques, qui accompagnent sur les démarches administratives.

Cette feuille de route doit permettre, d'ici à 2027, en complément des objectifs fixés dans le cadre de la politique prioritaire du Gouvernement « Devenir la première puissance numérique européenne » et de son chantier « Favoriser l'inclusion numérique pour tous par la formation et les conseillers numériques », d'atteindre les objectifs suivants :

8 millions de personnes accompagnées

25 000 lieux d'inclusion numérique

20 000 aidants numériques formés

2 millions d'équipements informatiques reconditionnés accessibles aux ménages les plus modestes

Dans le cadre de l'axe 1, les Préfectures de département ont été chargées de coordonner la construction de gouvernances territoriales autour de l'inclusion numérique et de rédiger des feuilles de route locales qui déclinent les engagements nationaux.

La feuille de route ici présentée est le fruit d'un travail collaboratif associant la préfecture d'Indre-et-Loire, le Conseil départemental d'Indre-et-Loire, Tours Métropole Val de Loire, les 10 communautés de communes du département, La Poste, Orange, la Caf, le Hub pour un numérique inclusif en Région centre (« Hub-Lo »), la Ligue de l'Enseignement et l'Entraide Sud Touraine autour d'une démarche qui vise à apporter des solutions aux personnes en difficulté avec le numérique et à les amener vers l'autonomie.

Pour atteindre cet objectif, deux types de financements sont mobilisables par les acteurs de l'inclusion numérique en 2024 :

- Dans le cadre du volet numérique du CPER 2021-2027, la préfecture de région et le Conseil Régional Centre-Val de Loire ont lancé, en février 2024, un appel à projet commun intitulé « inclusion et médiation numérique pour toutes et tous » à destination des collectivités et autres structures concernées (associations notamment), doté d'une enveloppe de 1,8 millions d'euros sur 3 ans ;
- Les financements de l'État spécifiques à la mise en œuvre des feuilles de route France Numérique Ensemble, notamment les crédits d'ingénierie (5 millions d'euros au plan national) et les crédits de formation (20 000 € par département).

I Méthode d'élaboration de la feuille de route

En Indre-et-Loire, aucune gouvernance de l'inclusion numérique au niveau préfectoral n'était préexistante. Une double nécessité est alors identifiée par le Préfet :

1/ S'associer avec le Conseil départemental dans l'élaboration de la feuille de route, compte tenu :

- de l'intérêt d'un portage à une échelle départementale, plutôt qu'à l'échelon de chaque EPCI ;
- de l'adoption, en mars 2023, d'un plan départemental d'inclusion numérique 2023-2027 par l'assemblée départementale.

2/ Prendre en compte les travaux du Hub pour un numérique inclusif (« Hub-Lo »), en capacité d'apporter son expertise aux préfectures de la région Centre-Val de Loire en matière d'inclusion numérique et déjà animateur sur le territoire d'un réseau d'acteurs et d'événements locaux.

Une phase de concertation jusqu'en décembre 2023

Plutôt que de fixer « arbitrairement » la gouvernance, il est décidé de faire valider la gouvernance par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire et les EPCI lors d'une réunion dédiée le **1er décembre 2023**, afin de susciter une plus grande adhésion des élus au FNE. En conclusion de cette réunion, M. le sous-préfet de Loches a partagé, avec la vice-présidente du CD37, Mme Giner, le souhait que l'ensemble des EPCI participent à la gouvernance.

Une phase de mise en place de la gouvernance jusqu'en mars 2024

Il convient de noter la mobilisation de l'ensemble des EPCI du département : chacun des 11 EPCI est représenté dans la gouvernance, avec une participation régulière aux COPIL pour 70 % des EPCI.

Mais également la mobilisation d'autres acteurs de l'inclusion numérique :

- le secteur associatif, représenté par La Ligue de l'Enseignement (siège à Joué-lès-Tours) et l'Entraide Sud Touraine (siège au Petit-Pressigny) ;
- les entreprises, représentées par La Poste (structure porteuse de la coordinatrice des conseillers numériques) et Orange ;
- les organismes publics, représentés par la Caf.

Une phase d'élaboration de la feuille de route jusqu'en août 2024

- **COPIL du 12 mars 2024** : Validation de 4 axes de la feuille de route départementale : Former les professionnels (publics et privés), garantir l'accès aux réseaux, aider à l'accès aux matériels nécessaires, accompagner les usagers dans leurs pratiques ;
- **COPIL du 15 avril 2024** : 1er atelier de co-construction pour une feuille de route riche en actions et efficiente. Pour chacun des axes de la feuille de route, le COPIL a mené un travail par petits groupes afin de proposer toutes actions/projets (déjà menées sur son territoire ou non) à faire figurer dans la feuille de route ;
- **COPIL du 28 mai 2024** : 2è atelier de co-construction pour une feuille de route ancrée dans les territoires. Pour chacun des axes de la feuille de route, les membres de la gouvernance ont été répartis en quatre groupes constitués en fonction des bassins de vie (Amboise, Chinon, Loches, Tours). Chaque groupe a eu pour consignes de présenter l'offre identifiée sur leur territoire ainsi que les actions/projets à venir ;
- **COPIL du 11 juillet 2024** : Présentation d'une première version de la feuille de route et des financements possibles dans le cadre du FNE, et validation de l'axe transversal « Identifier et créer un véritable réseau de l'inclusion numérique en Indre-et-Loire » ;
- **COPIL du 26 août 2024** : Validation de la rédaction définitive de la feuille de route, après une dernière phase de recueil des observations/modifications du 26 juillet au 20 août 2024.

II Synthèse du diagnostic territorial

Au-delà de la situation générale présentée ci-dessous, il est apparu difficile d'établir un diagnostic précis de l'inclusion numérique dans le département. Dans ces conditions, la gouvernance du FNE a considéré qu'il était nécessaire d'intégrer, à la feuille de route, un axe transversal dont l'objectif sera de mieux identifier les structures et les actions relevant de l'inclusion numérique en Indre-et-Loire.

Quelques données locales

Au niveau de la région Centre-Val de Loire et selon une étude de l'Insee de 2022, les équipements et usages numériques révèlent d'abord une fracture générationnelle importante. L'illectronisme est très faible pour les personnes âgées de 15 à 44 ans (4 %). Ce phénomène augmente ensuite avec l'âge.
Par ailleurs, plus de 6 personnes en situation d'illectronisme sur 10 dans la région ont plus de 60 ans, alors qu'elles représentent moins de 4 habitants sur 10 parmi les plus de 15 ans.

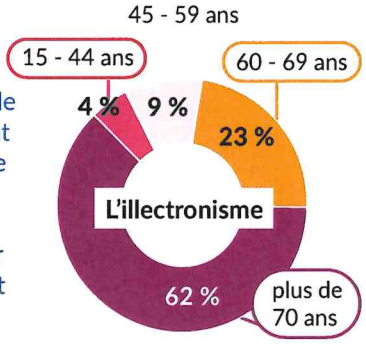

Les « fragilités numériques » se cumulent fréquemment avec des fragilités sociales et économiques. Le taux d'illectronisme diminue avec le niveau de diplôme : 39 % des personnes pas ou peu diplômées sont en situation d'illectronisme, contre seulement 4 % des diplômés du supérieur. Une part importante des non-diplômés est âgée. Mais même parmi les moins de 60 ans, les personnes pas ou peu diplômées sont plus souvent en situation d'illectronisme (19 % contre 2 % des diplômés du supérieur). Pour les jeunes, être diplômé est peu associé aux situations d'illectronisme : 7 % des non-diplômés âgés de 15 à 29 ans sont en situation d'illectronisme, contre seulement 2 % parmi les diplômés du supérieur du même âge. Par ailleurs, les jeunes ni en emploi, ni en formation, ni en études restent éloignés du numérique. L'illectronisme touche 8 % de cette population.
Au sein de la population active, les ouvriers (11 %) et les agriculteurs (12 %) sont les plus touchés par l'illectronisme. À l'inverse, plus d'un cadre sur deux a une maîtrise élevée du numérique, en lien avec ses usages professionnels.
Le clivage lié à l'âge peut être atténué par le niveau de diplôme et l'ancienne catégorie socioprofessionnelle des personnes. Parmi les plus de 70 ans, 75 % des personnes qui ne détiennent peu ou pas de diplôme sont en situation d'illectronisme, contre 36 % des titulaires du baccalauréat et 26 % des diplômés du supérieur. Moins de 2 anciens cadres sur 10 sont touchés par l'illectronisme, contre près de 6 anciens ouvriers et plus de 7 agriculteurs sur 10.

Au niveau plus local :

17 % de tourangeaux de plus de 15 ans ne savent pas utiliser internet *(sources Insee 2019)*, **16%** sur la métropole tourangelle.

12 % n'ont aucun accès à internet (20 % selon une étude parmi 350 usagers des Maisons Départementales de la Solidarité d'Indre-et-Loire).

16 % n'y ont pas eu recours en 2019 *(toujours selon étude Insee).*

48 % des usagers des Maisons Départementales de la Solidarité d'Indre-et-Loire sont en difficulté dans la réalisation de démarches en ligne en 2022. (40 % en France selon étude Drees).

Moins de 4 % des titulaires d'un diplôme du supérieur sont en situation d'illectronisme, contre plus de 15 % pour les détenteurs d'un BEP ou d'un CAP, relève l'Insee (données 37).
Pour ce qui est du non recours, il est estimé entre 30 et 40 % mais peut varier selon les prestations autour de 34 % pour le RSA, 30 % pour les allocations chômages, et jusqu'à 50 % pour le minimum vieillesse selon étude de la Drees de 2022.
Selon l'Insee (données parues le 16/11/2022), les statistiques révèlent une fracture numérique particulièrement prononcée dans les zones rurales comme le Sud-Touraine et le Val de Vienne, où les taux d'illectronisme atteignent respectivement 23,7 % et 25,3 %. Dans le nord-ouest du département, le taux est de 14.1 %.

L'Indice de fragilité numérique (IFN) :

L'Indice de fragilité numérique est un outil d'analyse et de cartographie des données qui permet d'objectiver les zones où il existe un risque accru de fragilité numérique.
Celui-ci révèle la probabilité que sur un territoire donné, une partie significative de la population ciblée se trouve en situation d'exclusion numérique.

La construction de l'indice repose sur de nombreuses études qualitatives et quantitatives. Le Labo inclusion numérique de l'ANSA, identifie 4 conditions liées à la probabilité d'avoir accès aux services dont au moins une partie du processus nécessite un usage numérique :

1. La connaissance du service
2. L'accès au web
3. Les capacités d'usage des interfaces numériques
4. Les compétences administratives

L'échelle permet de comprendre la représentation du score de l'Indice de fragilité numérique.

Cette échelle est graduée de 1 à 10 :
1 représente le risque de fragilité le plus faible
10 représente le risque de fragilité le plus élevé

Risque faible 1 5 10 Risque fort

Le site ↗ https://www.fragilite-numerique.fr/ permet d'accéder à la cartographie suivante :

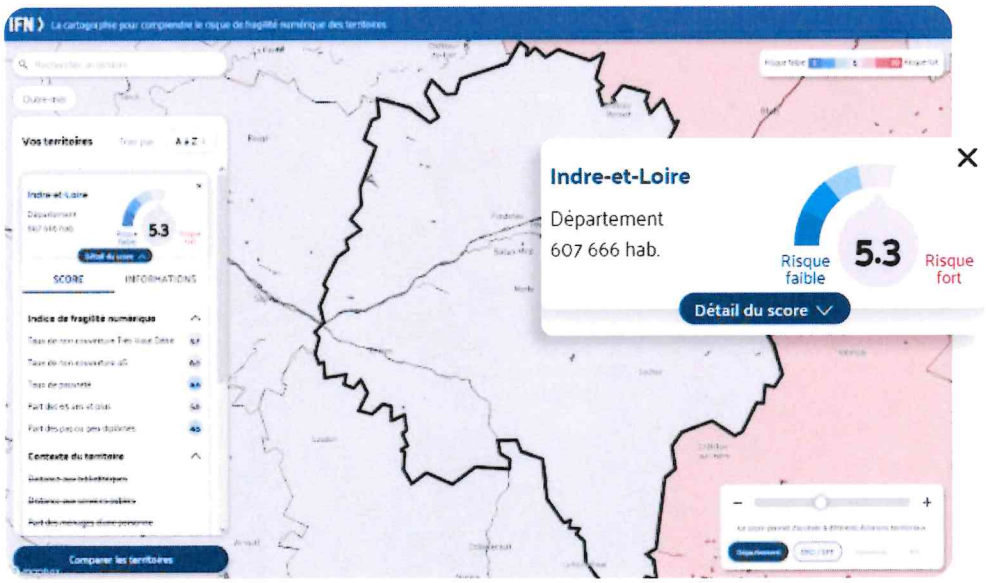

Il en ressort quelques grandes tendances au niveau départemental et local :

L'indicateur de fragilité numérique est de 5.3 pour le département et de 4.5 pour la ville de Tours, avec des disparités entre les quartiers. Par exemple, sur les IRIS (Îlot Regroupé pour l'Information Statistique) du quartier Europe, l'indicateur se situe entre 5.4 et 6.8. Il s'élève à 7.2 sur l'IRIS du quartier Sanitas-Rotonde.

L'accès à la couverture très haut débit, évaluée à 5.7, illustre une relative insuffisante couverture pouvant limiter la capacité des habitants à accéder à internet de manière rapide et fiable. Il en est de même avec l'indice concernant la 4G évalué à 6.0. Cela peut se révéler problématique particulièrement dans les zones rurales ou isolées qui dépendent des connexions mobiles.

D'autres indicateurs invitent à une plus grande vigilance sur certaines catégories de public. Ainsi, on peut noter que certains ménages accèdent moins aux informations, notamment les personnes seules (6.1) et les familles monoparentales (5.7) ou sont en situation de fragilité numérique (les personnes âgées avec un taux de 5.6 ou les personnes éloignées de l'emploi avec 5.6 en moyenne et jusqu'à 6.3 sur le Lochois).

III Ambition et positionnement de l'Indre-et-Loire sur l'inclusion numérique

Comme l'évoquait la Défenseure des droits dans un récent rapport, nous sommes convaincus que le numérique est un atout pour notre territoire, mais que cela suppose qu'il s'accompagne des garanties essentielles pour le maintien de l'accès aux services et droits pour toutes et tous.

Aussi, dans notre département, après un engagement rapide et important dans l'aménagement du réseau et d'autres actions de soutien en investissement aux collectivités et établissements publics, comme par exemple le déploiement de plan numérique pour les collèges et les bibliothèques, de nombreuses et diverses initiatives plus ou moins modestes ont pu être portées par différents acteurs plus directement auprès des populations en difficultés. Parallèlement le développement du réseau France services a permis d'assurer, sur l'ensemble du territoire, une réponse pour tous en matière d'accès aux droits pour les services concernés.

Aujourd'hui, pour accompagner cette dématérialisation croissante des échanges, il convient de poursuivre cette dynamique pour s'assurer que personne ne reste exclu de ces avancées, privé de ses droits faute de réseaux, de matériels adaptés ou de maîtrise des bonnes pratiques.

Aussi pour le numérique dans notre département, riche déjà d'actions et d'acteurs mais pas toujours connus par les intéressés, insuffisamment au fait des besoins particuliers insatisfaits de notre population, nous souhaitons privilégier la mise en relation et l'échange entre les porteurs d'actions et de projets eux-mêmes et avec les populations concernées pour favoriser une connaissance juste de l'existant mais aussi la création de dynamiques collectives, coopérations et coordinations pour favoriser un développement de nouvelles actions adaptées aux réels besoins et déployées au plus près des habitants.

C'est donc dans cet état d'esprit et fort d'une ambition collective partagée que la feuille de route a pu s'écrire avec l'émergence d'un axe transversal ambitieux et une structuration de notre volonté et de nos engagements autour des quatre axes stratégiques pour chacune des problématiques identifiées comme frein à l'inclusion numérique.

Ambitieuse dans les objectifs mais pragmatique dans sa future mise en œuvre opérationnelle, fortement ancrée dans les territoires au plus prés des acteurs et des publics concernés, moderne car autorisant les innovations et les initiatives nouvelles, efficiente et responsable car intégrant des notions d'évaluation et d'optimisation/mutualisation des moyens mobilisés notamment par les synergies encouragées, mais aussi de part son volet éthique avec des actions d'information autour des « bonnes » pratiques (et des risques existants) et d'autres concourant au développement d'une filière locale de reconditionnement et de redistribution aux publics les plus modestes, notre feuille de route se veut conforme aux objectifs nationaux et locaux affirmés par certains territoires mais d'abord à l'image de notre volonté locale partenariale, présente dans les travaux initiaux.

• Rôle du Hub Territorial d'Inclusion Numérique en Centre-Val de Loire (Hub-Lo)

HUB LO en Centre -Val de Loire

Labellisé en mars 2021, Hub-Lo, le Hub territorial d'inclusion numérique de la région Centre-Val de Loire, s'inscrit dans la continuité du projet « **Numérique pour tous en Centre-Val de Loire** ». Ce projet, initié en 2019, est porté par un collectif de réseaux régionaux comprenant le GIP RECIA, le CRIJ, la Ligue de l'Enseignement, le Mouvement associatif Centre-Val de Loire, la Région Centre-Val de Loire et l'État.
Le Hub-Lo est également reconnu dans le Plan départemental d'inclusion numérique en tant qu'animateur du réseau des acteurs de la médiation numérique.

Actions menées en Indre-et-Loire (2022-2023) :

Au cours des années 2022 et 2023, Hub-Lo a organisé des rencontres en Indre-et-Loire afin de renforcer les liens entre les professionnels de la médiation numérique, recueillir des informations sur l'Offre identifiée, les projets en cours, et identifier les besoins des acteurs accompagnant le public.

Principaux besoins identifiés lors des rencontres :

1. Animation du réseau des professionnels :

- Besoin des acteurs de se structurer en réseau pour partager actualités et informations.
- Organisation de rencontres régulières sur les bassins de vie, ainsi que des événements départementaux tels que les « Carrefours de l'inclusion numérique ».
- Mise en place de rencontres thématiques abordant des enjeux cruciaux comme le reconditionnement ou la désinformation (comment décrypter l'information).
- Visibilité accrue de l'Offre identifiée en matière de médiation numérique, pour mieux orienter le public selon ses besoins.
- Développement d'outils d'animation de réseau tels qu'une newsletter départementale et le site Internet «Inclusion numérique 37».

2. Formation :

- Outils, ressources et informations pour l'éducation aux médias et à l'information (décryptage des informations, gestion des fake news, compréhension des biais cognitifs, prévention des dangers sur Internet, etc.).
- Accompagnement dans la valorisation du reconditionnement (collecte, reconditionnement, réparation, vente).
- Formation sur les compétences numériques des professionnels accompagnant le public.
- Formation sur le RGPD et sa mise en œuvre concrète.
- Sensibilisation à la cybersécurité et aux moyens de prévention.
- Soutien à la parentalité à l'ère numérique.
- Accompagnement des structures privées dans la recherche de financements et la réponse aux appels à projets.
- Acculturation des élus à l'inclusion numérique.

• Gouvernance et pilotage de la feuille de route

La composition du comité de pilotage France Numérique Ensemble (COPIL FNE) est annexée à la feuille de route (annexe 1).

Ce comité a pour rôle :
- l'élaboration de la feuille de route France Numérique Ensemble ;
- le suivi de sa mise en œuvre.

Après la signature de la feuille de route, ce comité se réunira au moins deux fois par an.

La composition du comité pourra être élargi à d'autres acteurs du numérique dans le but de permettre la mise en œuvre des actions programmées dans la feuille de route.

• Spécifications des liens entre le coordinateur conseiller numérique et la gouvernance France Numérique Ensemble

Le coordinateur conseiller numérique exerce les fonctions suivantes, en lien avec le programme France Numérique Ensemble :

- Participer aux réunions du COPIL France Numérique Ensemble et au diagnostic territorial des besoins de médiation numérique en Indre-et-Loire ;
- Participer à l'organisation de journées de rencontres en lien avec la Préfecture et le Hub-Lo Centre-Val de Loire, en conviant l'ensemble des conseillers numériques et des partenaires de la médiation numérique ;
- Être le relais principal entre les employeurs, les conseillers numériques, le Hub-Lo Centre-Val de Loire et l'équipe d'animation nationale ;
- Rendre visible l'action globale des conseillers numériques par toutes actions de communication ;
- Assurer une coordination d'action avec le réseau France services du territoire et notamment le référent départemental de la préfecture et l'animateur départemental France Services.

IV Financement de l'État en 2024 pour l'élaboration et/ou mise en œuvre de la feuille de route départementale

En 2024, les gouvernances départementales disposent de plusieurs financements pour leurs feuilles de route :

1/ Crédits d'ingénierie FNE

Les crédits d'ingénierie, d'un montant de 5 M€ au niveau national, s'élèvent à 45 700 € en Indre-et-Loire. Les fonds doivent être fléchés prioritairement vers les collectivités membres ou co-porteuses de la gouvernance et à titre dérogatoire vers des structures membres de la gouvernance.
Les conventions de subventionnement seront établies par l'ANCT directement avec les structures concernées.

Les crédits d'ingénierie peuvent financer les actions suivantes :

- Formalisation des feuilles de route (non pertinent en Indre-et-Loire, la feuille de route ayant été élaborée directement par les membres de la gouvernance, sans recours à un tiers) ;
- Financement du déploiement de la feuille de route :
  - structurer un fonds local pour l'inclusion numérique ;
  - monter des dossiers de subventions complexes (ex : FSE) ;
  - animer et mettre en œuvre la gouvernance et la feuille de route.
- Outillage des acteurs de votre territoire :
  - Structurer une filière de reconditionnement locale ;
  - Collecter des données territoriales pour alimenter un hub national de données relatives à l'inclusion numérique ;
  - Sensibiliser les acteurs de l'inclusion numérique aux outils existants (PIX, La Base...).
- Formation des professionnels de l'inclusion numérique :
  - Appuyer la certification Qualiopi[1] de structures privées portant des formations à l'inclusion numérique.

2/ Financement de formation

Les crédits de formation s'élèvent à 20 000 € dans chaque département.
Cette enveloppe vise à former à minima 60 professionnels du territoire aux enjeux de l'inclusion numérique et/ou à Aidants Connect[2] :

Ces formations sont prioritairement destinées aux agents de collectivités locales et de l'Etat, notamment : les conseillers France Services, les agents de préfecture, les secrétaires de mairie, les travailleurs sociaux, les agents d'accueil, les médiateurs numériques.

Le récipiendaire des crédits de formation doit être un membre de la gouvernance France Numérique Ensemble (hors préfecture).

3/ Les marchés ANCT

Ce financement permet de soutenir les EPCI souhaitant réaliser une feuille de route FNE à l'échelle de leur territoire (feuilles de route infra-départementales).
Dans la mesure où la gouvernance France Numérique Ensemble de l'Indre-et-Loire a fait le choix d'élaborer une seule feuille de route à l'échelle départementale, il n'y a pas d'intérêt à mobiliser ce type de financement.

[1] La certification Qualiopi est obligatoire pour tous les prestataires d'actions concourant au développement des compétences depuis le 1er janvier 2022.

[2] Aidants Connect est un service public numérique qui permet aux aidants professionnels d'accompagner les usagers dans la réalisation de leurs démarches en ligne de manière légale et sécurisée.

V Une ambition transversale et 4 objectifs stratégiques pour l'inclusion numérique en Indre-et-Loire









Axe transversal :
Identifier et créer un véritable réseau de l'inclusion numérique en Indre-et-Loire

0.1. Construire et partager des outils de connaissance des besoins et de l'offre locale d'inclusion numérique (cartographie et répertoire)

Offre identifiée

- Cartographie du Hub-Lo disponible sur :
↗ https://hub-lo.fr/
Bilan des animations du Hub-Lo dans le département.

- Cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique (ANCT) :
↗ https://cartographie.societenumerique.gouv.fr/orientation

Enjeux ou perspectives de développement local *(pistes, réflexions, actions envisagées ou envisageables)*

- Conforter le Hub-Lo dans son rôle de structure ressource sur le recueil et le partage des données relatives à l'inclusion numérique dans le département (besoins et offres) ;

  Pilote : Ensemble de la gouvernance FNE (cf. annexe 1)

- Organiser le recueil des données ;

  Pilote : Hub-Lo

- Contacter l'ensemble des acteurs du numérique identifiés dans le département (collectivités, secteur associatif, La Poste, etc) afin que ceux-ci transmettent/actualisent leurs coordonnées et services sur la cartographie du Hub-Lo ;

  Pilote : Hub-Lo

- Mettre à jour la cartographie des lieux de médiation numérique dans l'Indre-et-Loire. Cette cartographie identifie les Espaces Publics Numériques (EPN), les médiathèques, les Fab Labs, les espaces de coworking, les Maisons France Services, ainsi que les lieux associatifs proposant des services de médiation numérique ;

  NB : La chargée de mission du Hub-Lo coordonne et anime la cartographie à travers des rencontres et des échanges avec les acteurs locaux, notamment lors des réunions de bassin de vie, des réunions des médiateurs numériques et des événements départementaux comme le « Carrefour de l'Inclusion Numérique ».

  Pilote : Hub-Lo

- Actualiser et conserver à jour la cartographie/répertoire de l'inclusion numérique dans le département ;

  NB : La cartographie des lieux de médiation numérique réalisée par Hub-Lo permet de filtrer les informations par département. Le critère central de cette cartographie est la présence d'un accompagnant pour assurer la médiation entre la personne et la technologie. Tous les lieux répertoriés dans cette cartographie offrent obligatoirement un accompagnement humain.

  Pilote : Hub-Lo

- Partager les données auprès des autres acteurs et du public à l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques et sociaux du département : collectivités, associations, chambres consulaires, opérateurs de services publics, etc ;

  Pilote : Hub-Lo/Conseil Départemental/Préfecture

- Utiliser la base de données du Hub-Lo pour solliciter l'actualisation de la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique.

  Pilote : Préfecture

Indicateurs de réussite

Augmentation annuelle sur la période des trois ans de chacunes des données ou taux suivants :
- Nombre d'actions enregistrées sur la cartographie ;
- Nombre de contacts/consultations professionnels et usagers de la cartographie sur la plateforme.

Baisse annuelle sur la période des trois ans de chacunes des données ou taux suivants :
- Nombre de signalements de données non mises à jour sur la cartographie par des professionnels et usagers.

0.2. Développer la coopération, coordination et communication à l'échelle du département en confortant le rôle du Hub-lo dans l'animation territoriale du réseau

Offre identifiée

- Mise en coordination avec les plans existants d'actions au niveau départemental ou local ou spécifique à certaines institutions (ex : CTG intercommunales ou communales) ;
- Réunions trimestrielles du Hub-Lo par bassin de vie (Amboise, Chinon, Loches) insuffisamment identifiées par les acteurs du numérique ;
- Carrefour du Numérique, évènement annuel organisé par le Hub-Lo, le Conseil départemental et la Caf ;
- Séminaire France Services et Conseillers numériques, évènement annuel organisé par la préfecture d'Indre-et-Loire et les opérateurs France Services ;
- Réunions de réseaux plus locaux entre acteurs autour des problématiques d'inclusion : numérique et parentalité, écran, PASIP et dématérialisation...).

Enjeux ou perspectives de développement local *(pistes, réflexions, actions envisagées ou envisageables)*

- Conforter les réunions organisées par le Hub-Lo comme lieu principal d'échanges entre professionnels de l'inclusion numérique pour partager les informations, besoins et bonnes pratiques au plus près des territoires : réunions départementales trimestrielles et réunions par bassins de vie semestrielles (Amboise, Chinon, Loches et Tours) ;

  Pilote : Hub-Lo/Ensemble de la gouvernance FNE

- Organiser et diffuser la programmation des réunions semestrielles par bassins de vie (échéance : automne 2024) ;

  Pilote : Hub-Lo

- Communiquer sur les dates et lieux des réunions du Hub-Lo auprès des membres de la gouvernance du FNE afin qu'ils jouent le rôle de relais d'information locale ;

  Pilote : Hub-Lo/Ensemble de la gouvernance FNE

- Créer et diffuser une newsletter départementale (échéance : automne 2024) ;

  Pilote = Hub-Lo

- Organiser le Carrefour du Numérique et communiquer auprès des membres de la gouvernance du FNE afin qu'ils jouent le rôle de relais d'information locale ;

  Pilote : Hub-Lo/Ensemble de la gouvernance FNE

- Favoriser la communication autour des nombreuses et variées initiatives locales des acteurs (entre acteurs et auprès des publics) ;

  Pilote : Hub-Lo/Ensemble de la gouvernance FNE

- Réalisation et diffusion de supports de communication départemental sur l'offre des conseillers numériques ;

  Pilote : Préfecture

- Renforcer la communication écrite sur l'accompagnement au numérique au moyen des bulletins périodiques des collectivités locales ;

  Pilote : Conseil départemental/TMVL/Communautés de communes

- Diffuser auprès de chaque secrétaire de mairie et/ou chaque personne en charge de l'accueil en mairie, ou tout autre acteur de proximité notamment en situation d'accompagnement, les coordonnées de l'aidant numérique le plus proche afin d'orienter le public en difficulté.

  Pilote : Hub-Lo/TMVL/Communauté de communes

Indicateurs de réussite

Augmentation annuelle sur la période des trois ans de chacunes des données ou taux suivants :

- Nombre de réunions organisées au niveau local et départemental tous acteurs confondus avec ou sans le soutien du Hub-lo ;
- Nombre de participants au carrefour du numérique ;
- Nombre d'actions transversales créées.

Axe 1 :
Favoriser l'accès aux réseaux

1.1. Favoriser l'accès aux réseaux au plus grand nombre d'usagers du territoire

1.1.1. L'accès à la communication rapide aux systèmes d'informations

Offre identifiée

- Raccordement à la fibre en cours par le Syndicat Mixte Val de Loire Numérique (secteur Communauté de communes) et Orange (secteur Métropole) ;
- Mise en service d'antennes-relais 4G en zones blanches par les opérateurs de téléphonie via le programme gouvernemental New Deal ;
- Persistance de zones blanches en secteur rural (environ 5% de la population).

Enjeux ou perspectives de développement local *(pistes, réflexions, actions envisagées ou envisageables)*

- Communiquer auprès des acteurs du numérique sur les actions suivantes entreprises par Orange et le Syndicat Mixte Val de Loire Numérique ;
- Couvrir les zones blanches en 4G et en fibre ;
- Accompagner la transition vers la fin du cuivre ;
- Résoudre les cas complexes de raccordement à la fibre ;
- Accompagner les usagers en difficulté pour le raccordement entre la voie publique et leur logement et sur la prise en charge financière.

Pilote : Orange/Syndicat Mixte Val de Loire Numérique

Indicateurs de réussite

Augmentation annuelle sur la période des trois ans de chacunes des données ou taux suivants :
- Taux de couverture.

Baisse annuelle sur la période des trois ans de chacunes des données ou taux suivants :
- Nombre d'usagers en zone blanche ;
- Nombre d'actions alternatives mises en œuvre pour développer le réseau hors fibre.

1.1.2. L'accès aux réseaux pour le public en situation de précarité

Offre identifiée

Emmaus Connect
Pour que le numérique soit à la portée des budgets les plus modestes, Emmaus Connect propose des recharges prépayées téléphonie et internet à prix solidaire.
Enfin, les bénéficiaires peuvent solliciter du conseil sur des offres de forfait ainsi que de la médiation, pour régler un éventuel différend avec leur opérateur.

Enjeux ou perspectives de développement local *(pistes, réflexions, actions envisagées ou envisageables)*

- Diffuser les offres à tarifs sociaux auprès de l'ensemble des acteurs du numérique (mairies, Maisons de la Solidarité, Centres communaux d'action sociale, les centres sociaux, France Services et Conseillers Numériques) ;

Pilote : Orange/Emmaus Connect/Hub-Lo

- Mettre en place une communication adaptée sur les offres à tarifs sociaux à destination du grand public.

Pilote : Conseil Départemental/TMVL/Communauté de communes

Indicateurs de réussite

Augmentation annuelle sur la période des trois ans de chacunes des données ou taux suivants :
- Nombre de bénéficiaires de dispositifs d'aide.

Baisse annuelle sur la période des trois ans de chacunes des données ou taux suivants :
- Taux de non recours à ces dispositifs.

1.2. Connecter l'ensemble des collectivités du territoire avec le WiFi territorial

Offre identifiée

Secteur Communautés de communes
Val de Loire WiFi public est un réseau WiFi public, gratuit et sécurisé à destination des visiteurs et des habitants d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher. Il est déployé par le SMO Val de Loire Numérique.

Cartographie disponible sur :
↗ https://www.valdeloirenumerique.fr/val-de-loire-wifi-public/

Secteur Métropole
WiTM est le WiFi gratuit dans la Métropole. Le WiFi public est accessible sur l'ensemble du territoire via un même portail d'identification, par une procédure simplifiée (il suffit d'accepter les conditions générales d'utilisation).

Cartographie disponible sur :
↗ http://carto.tours-metropole.fr/?theme=Num%C3%A9rique%20et%20innovation

Enjeux ou perspectives de développement local *(pistes, réflexions, actions envisagées ou envisageables)*

- Identifier les communes dépourvues de bornes WiFi ;
- Rappeler l'intérêt d'une borne WiFi et lever les inquiétudes des élus locaux quant à l'installation d'une borne WiFi sur leur commune ;
- Rappeler aux communes la procédure pour bénéficier d'une borne WiFi et le coût de l'entretien.

Pilote : SM Val de Loire Numérique/TMVL

1.3. Équiper les conseillers numériques d'une valise 4G

Offre identifiée : méconnue

Enjeux ou perspectives de développement local *(pistes, réflexions, actions envisagées ou envisageables)*

- Diffuser l'information sur l'intérêt de la valise 4G et les offres existantes aux acteurs du numérique (collectivités, associations, etc) ;

  NB : Hub-lo peut relayer cette information lors des réunions de bassin de vie. Une visibilité accrue peut-être proposée lors de l'événement départemental " le Carrefour de l'inclusion numérique".

Pilote : Hub-Lo

- Diffuser tout appel à projets ou subventions permettant de financer les valises 4G.

Pilote : Préfecture/Conseil départemental

Indicateurs de réussite

Augmentation annuelle sur la période des trois ans de chacunes des données ou taux suivants :
- Nombre de valises acquises ;
- Nombre de contacts réalisés avec valises.

Baisse annuelle sur la période des trois ans de chacunes des données ou taux suivants :
- Nombre de besoins d'acquisitions de valises.

Axe 2 :
Favoriser l'accès aux équipements numériques

2.1. Structurer une filière locale de reconditionnement du matériel numérique

Offre identifiée

Emmaus Connect
Le Conseil départemental et les CC Loches Sud Touraine ont conclu un partenariat avec Emmaüs Connect pour la collecte des matériels numériques à reconditionner.

Association Informatique Participative
Tours Métropole Val de Loire a conclu un même partenariat avec l'Informatique Participative en vue du reconditionnement d'ordinateurs sur de petits volumes pour le moment (1 seul salarié).

- Ateliers proposés à Avoine et à Chinon pour réparer son matériel.

Enjeux ou perspectives de développement local *(pistes, réflexions, actions envisagées ou envisageables)*

- Informer l'ensemble des acteurs du numérique des services proposés par Emmaus Connect et Informatique Participative en matière de reconditionnement de matériels informatiques ;

  Pilote : Conseil départemental/TMVL

- Proposer aux membres de la gouvernance FNE un partenariat avec Emmaus Connect et/ou Informatique Participative pour reconditionner leur matériel et équiper les familles modestes de leur territoire ;

  Pilote : Conseil départemental/TMVL

- Accompagner les acteurs locaux du reconditionnement dans tout projet permettant d'augmenter le volume de matériels reconditionnés.
  (ex : Informatique Participative).

  Pilote : Conseil départemental/TMVL

Indicateurs de réussite

Augmentation annuelle sur la période des trois ans de chacunes des données ou taux suivants :
- Nombre de conventions signées entre acteurs et reconditionneurs ;
- Nombre d'ordinateurs collectés au niveau local par territoire ;
- Nombre d'ordinateurs collectés et reconditionnés au niveau local ou régional ;
- Nombre d'ordinateurs redistribués dans la filière locale.

2.2. Développer et communiquer sur les offres d'acquisition/prêt de matériel numérique à coût réduit

Offre identifiée

Emmaus Connect
Lorsque les stocks collectés le permettent, Emmaus Connect vend également du matériel à petit prix : téléphones basiques, smartphones, ordinateurs portables... issus de dons reconditionnés via le réseau LaCollecte.tech.

Informatique Participative (Tours), la Ressourcerie La Boite d'A Côté
possibilité d'achat de matériel reconditionné à prix réduit.

Enjeux ou perspectives de développement local *(pistes, réflexions, actions envisagées ou envisageables)*

- Diffuser les offres à tarifs sociaux sur le matériel auprès de l'ensemble des acteurs du numérique (mairies, Maisons de la Solidarité, Centres communaux d'action sociale, les centres sociaux, France Services, Conseillers Numériques) ;

  NB : Hub-Lo peut relayer cette information lors des réunions de bassin de vie.
  Une visibilité accrue peut-être proposée lors de l'événement départemental : le carrefour de l'inclusion numérique.

  Pilote : Orange/Hub-Lo (avec Emmaus Connect)

- Mettre en place une communication adaptée sur les offres à tarifs sociaux sur le matériel à destination du grand public ;

  Pilote : Conseil départemental/TMVL/Communauté de communes

- Faire connaître le dispositif mis en place dans certains EPCI du département pour faciliter sa mise en œuvre dans chacun d'entre eux ;

  NB : Hub-Lo peut relayer cette information lors des réunions de bassin de vie.
  Une visibilité accrue peut-être proposée lors de l'événement départemental : le carrefour de l'inclusion numérique.

  Pilote : Hub-Lo

- Identifier et mentionner sur la cartographie du Hub-Lo tous les acteurs du numérique proposant de l'achat ou prêt de matériel numérique.

  NB : La carte régionale du Hub-Lo a pour vocation de mentionner les lieux de médiation numérique, c'est-à-dire des lieux où un accompagnement humain est proposé dans l'usage du numérique. Dans ce cadre, les lieux tels que les Fab Labs sont mentionnés.

  Pilote : Hub-Lo

Indicateurs de réussite

Augmentation annuelle sur la période des trois ans de chacunes des données ou taux suivants :
-Nombre d'équipements acquis avec ces dispositifs spécifiques ;
-Nombre de points de distribution/accompagnement à l'usage.

2.3. Permettre aux mairies, bibliothèques/médiathèques, salles des fêtes, bureaux de poste d'être le point d'accès des usagers au numérique

Offre identifiée

- Possibilité d'accès au numérique pour les usagers des bibliothèques/médiathèques dans la plupart des communes ;
- Eligibilité à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) de l'acquisition de matériel informatique destiné à favoriser les démarches administratives des usagers ;
- Îlots numériques de la Poste : accès au numérique en libre service.

Enjeux ou perspectives de développement local *(pistes, réflexions, actions envisagées ou envisageables)*

- Rappeler aux communes les solutions de raccordement possibles (WiFi, fibre, 4G...) pour les salles communales non connectées à ce jour ;

  NB : Ces informations et ces besoins peuvent être collectés et partagés lors des réunions de bassin de vie du Hub-Lo.

  Pilote : Syndicat Mixte Val de Loire Numérique/Hub-Lo

- Informer de la mise à disposition au public d'un poste connecté par commune ;

  NB : La carte régionale du Hub-Lo a pour vocation de mentionner les lieux de médiation numérique, c'est-à-dire des lieux où un accompagnement humain est proposé dans l'usage du numérique. Dans ce cadre, les lieux tels que les Fab Labs sont mentionnés.

  Pilote : TMVL/Communauté de communes/Hub-Lo

- Diffuser tout appels à projets et subventions permettant de financer l'outillage numérique des salles communales ;

  Pilote : Préfecture/Conseil départemental

- Faire davantage connaître et développer les îlots numériques de La Poste.

  Pilote : La Poste

Indicateurs de réussite :

Augmentation annuelle sur la période des trois ans de chacunes des données ou taux suivants :
- Nombre d'usagers fréquentant ces différents points avec ou sans accompagnement.

Axe 3 :
Accompagner les usagers vers l'autonomie et les bonnes pratiques numériques

3.1. Accompagner pour l'accès ou le maintien dans les droits

Offre identifiée

France Services
L'accès et le maintien dans les droits nécessitent d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives ; c'est le rôle des 65 conseillers France Services travaillant au sein des 28 espaces France Services (EFS) du département.
Dans chaque EFS, au moins deux conseillers formés et disponibles accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives du quotidien pour les 11 opérateurs nationaux : le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Justice, les services des impôts (DGFIP), France Travail, la Caisse d'allocations familiales (CAF), l'Assurance maladie (CNAM), l'Assurance Vieillesse (CNAV), la Mutualité sociale agricole (MSA), La Poste, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Chèque Energie.

La carte interactive des France Services est disponible ici :
↗ https://anct-carto.github.io/france_services/

Maisons départementales de la Solidarité (MDS)
Ouvertes à tous, sans aucune condition de ressources, les Maisons Départementales de la Solidarité offrent une porte d'entrée unique vers les services de la solidarité du Conseil départemental.
22 MDS sont réparties sur l'ensemble du département et environ 450 professionnels sociaux et médico-sociaux informent, orientent, accompagnent sur l'ensemble des domaines de la solidarité : vie quotidienne, insertion, éducation et santé des enfants et des adolescents, accès aux droits, soutien à la parentalité, aide aux personnes âgées et handicapées au plus près de leur domicile.
Depuis plusieurs mois, une offre d'accompagnement numérique adaptée peut y être proposée par des jeunes en service civique.

Mairies/CCAS/Organismes publics
Les services municipaux constituent souvent la porte d'entrée pour l'accès aux droits.

Organismes publics
Conseil départemental d'accès aux droits (CDAD), CAF/CPAM, France Travail.

Centres sociaux
Leur objectif général est de rompre l'isolement des habitants, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif sur le territoire.

Enjeux ou perspectives de développement local *(pistes, réflexions, actions envisagées ou envisageables)*

- Renforcer les liens existants entre les MDS/France Services et les autres acteurs du numérique pour augmenter le nombre de personnes accueillies et faciliter l'accompagnement des publics par une bonne répartition/orientation selon les compétences des acteurs ;

Pilote : Conseil départemental/Préfecture

- Développer l'itinérance des France Services et des Conseillers Numériques.

Pilote : TMVL/Communauté de communes

Indicateurs de réussite

Augmentation annuelle sur la période des trois ans de chacunes des données ou taux suivants :
- Nombre d'accueils/accompagnements réalisés.

3.2. Faire découvrir le numérique pour favoriser le lien social

Offre identifiée

Maintien du lien social avec les familles, assuré notamment par :
- les animateurs des centres sociaux et CCAS ;
- les médiateurs/animateurs/conseillers numériques ;
- les animateurs dans les ESMS, associations locales.

Enjeux ou perspectives de développement local *(pistes, réflexions, actions envisagées ou envisageables)*

- Proposer, via le réseau des acteurs du numérique, des ateliers « clés en main » sur les sujets intéressant les familles :
  - parentalité ;
  - suivi de la scolarité (EduConnect, applications scolaires) ;
  - lutte contre le cyber-harcèlement.

  NB : Un travail de recension des ateliers de sensibilisation et de formation quant à la parentalité numérique est en cours au niveau régional. Des rencontres thématiques sur ce sujet peuvent être mises en place au niveau des bassins de vie ou encore lors du carrefour de l'inclusion numérique pour partager des outils et des ressources : dispositif Promeneur du Net, Les veilleurs de l'Info, etc.

Pilote : Hub-Lo/Conseil départemental

- Proposer des temps d'informations (ou ateliers) animés par les médiateurs/animateurs/conseillers numériques dans les lieux de vie, en fonction des besoins identifiés sur le territoire (entreprises, chambres consulaires, établissements scolaires, résidences seniors, ESAT, etc).

Pilote : Conseil départemental/TMVL/Communautés de communes/Associations

Indicateurs de réussite

Augmentation annuelle sur la période des trois ans de chacunes des données ou taux suivants :
- Nombre d'actions développées sur les territoires par public.

3.3. Permettre la maîtrise d'une culture de base numérique nécessaire à l'accès à l'emploi

Offre identifiée

L'accès et la pédagogie de base aux outils numériques dans le cadre d'une recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, recherche d'emploi en ligne) est assurée notamment par :
- les animateurs/médiateurs numériques des centres sociaux ;
- les conseillers numériques ;
- les missions locales ;
- les bibliothèques/médiathèques.

Enjeux ou perspectives de développement local *(pistes, réflexions, actions envisagées ou envisageables)*

Proposer, via le réseau des acteurs du numérique, des ateliers « clés en main » sur :
- l'accès à l'emploi (compte France Travail, mise à jour de CV et lettre de motivation, recherche d'emploi en ligne) ;
- les outils bureautiques dont la maîtrise facilite l'accès à l'emploi.

NB : L'information quant à cette offre d'accompagnement et de service est relayée par le Hub-Lo lors des rencontres de bassin de vie ou tout évènement du réseau.

Pilote : Hub-Lo/Conseil départemental

Indicateurs de réussite

Augmentation annuelle sur la période des trois ans de chacunes des données ou taux suivants :
- Nombre d'actions développées sur les territoires par public.

3.4. Favoriser une offre d'accompagnement de proximité

Offre identifiée

La mairie ou la bibliothèque constitue souvent la porte d'entrée au numérique dans les communes rurales.

Enjeux ou perspectives de développement local *(pistes, réflexions, actions envisagées ou envisageables)*

- S'appuyer sur le réseau des agents d'accueil et des secrétaires de mairie pour un accompagnement au plus proche ;
- Proposer un plan de formation à l'accompagnement numérique (voir Axe 4) ;
- Mettre en relation ces agents avec les médiateurs/animateurs/conseillers numériques présents sur le territoire (réunions communes, partage d'expérience) ;

Pilote : Communautés de communes

- Développer les actions des médiateurs/animateurs/conseillers numériques dans des lieux déjà bien identifiés : mairies, bibliothèques, espaces d'accueils d'associations.

Pilote : Conseil départemental/TMVL/Communautés de communes/Associations

Indicateurs de réussite

Augmentation annuelle sur la période des trois ans de chacunes des données ou taux suivants :
- Nombre d'actions développées dans ce cadre par territoire (nombre de permanences pour rendez-vous individuels, nombre d'actions collectives).

3.5. Développer un réseau de solidarité de proximité (type « Allo voisins numériques »)

Offre identifiée : pas d'offre structurée identifiée

Enjeux ou perspectives de développement local *(pistes, réflexions, actions envisagées ou envisageables)*

- Construire ou accompagner, en fonction des besoins identifiés sur le territoire, un réseau de particuliers « aidants numériques » en capacité d'accompagner gratuitement un voisin en difficulté avec le numérique et/ou d'orienter vers le médiateur/animateur/conseiller numérique le plus proche.

Pilote : TMVL/Communautés de communes/Associations

Axe 4 : Former les professionnels publics et privés

4.1. Déployer les formations des professionnels en fonction des profils

4.1.1. Disposer d'un catalogue de formation initiale et continue à jour

Offre identifiée

- Formations proposées par CEFIM, M2I, GRETA, AFPA, etc.

Enjeux ou perspectives de développement local *(pistes, réflexions, actions envisagées ou envisageables)*

- Synthétiser les informations sur les formations disponibles en matière d'accompagnement au numérique (selon les différents profils) et diffuser ces informations au réseau.

Pilote : Hub-Lo

Indicateurs de réussite

Augmentation annuelle sur la période des trois ans de chacunes des données ou taux suivants :
- Nombre d'actions de formations répertoriées ;
- Nombre d'actions de formation nouvelles créées et/ou supprimées.

4.1.2. Former les agents des collectivités et services publics

Offre identifiée :

- Formations Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et formations internes des collectivités locales ;
- Accompagnement à la transformation numérique des collectivités (appel à projet de l'ANCT) pour les communes de moins de 3 500 habitants : diagnostic des besoins numériques par un expert, identifications de solutions adaptées aux usages, formation sur les enjeux du numérique (cybersécurité, RGPD, etc) ;
- Formation « Aidants Numériques » pour les professionnels ayant besoin d'une sensibilisation aux enjeux de l'inclusion numérique et à la posture de l'aidant numérique, qui orientent vers des professionnels qui assistent et forment sur le numérique.

Enjeux ou perspectives de développement local *(pistes, réflexions, actions envisagées ou envisageables)*

- Communiquer sur les offres existantes, en s'appuyant sur les EPCI pour relayer auprès de leurs communes membres ;
- Utiliser les crédits Formation de l'État (20 000 €) pour mettre en œuvre un plan de formation à l'échelle départementale des secrétaires de mairies et agents d'accueil des collectivités locales, conseillers France Services, travailleurs sociaux, médiateurs numériques (hors structures adhérentes à l'OPCO Uniformation).

Pilote : Préfecture/Récipiendaire du fonds formation/TMVL/Communautés de communes/Hub-Lo

Indicateurs de réussite

Augmentation annuelle sur la période des trois ans de chacunes des données ou taux suivants :
- Nombre d'actions de formations dispensées ;
- Nombre de personnes participants à ces sessions de formations.

4.1.3. Former les salariés des associations

Offre identifiée

Les formations portant sur les enjeux d'inclusion numérique et de médiation numérique peuvent être financées dans le cadre d'un partenariat entre l'OPCO Uniformation et l'ANCT.

Enjeux ou perspectives de développement local *(pistes, réflexions, actions envisagées ou envisageables)*

- Communiquer auprès des associations sur les offres de formation existantes.

NB : Ces informations et ces besoins peuvent être collectés et partagés par le Hub-Lo lors des réunions de bassin de vie.

Pilote : Hub-Lo

Indicateurs de réussite

Augmentation annuelle sur la période des trois ans de chacunes des données ou taux suivants :
- Nombre d'actions de formations dispensées ;
- Nombre de personnes participants à ces sessions de formation.

4.2. Faire connaître et faciliter le recours à Aidants Connect

Offre identifiée

Deux type de formations Aidants Connect sont proposées :
- l'une pour les professionnels ayant besoin d'une sensibilisation aux enjeux d'inclusion numérique et à la posture d'aidant numérique ;
- l'autre pour les professionnels déjà sensibilisés aux enjeux du numérique et à la posture d'aidant numérique.

Enjeux ou perspectives de développement local *(pistes, réflexions, actions envisagées ou envisageables)*

- Rappeler l'intérêt de l'outil Aidants Connect pour sécuriser l'aidant dans les démarches réalisées « à la place de » (mandat électronique) ;

  Pilote : Préfecture/Conseil départemental

- Diffuser l'offre de formation Aidants Connect ;

  Pilote : Préfecture/Conseil départemental

- Proposer la formation Aidants Connect à tout aidant numérique : secrétaires de mairies, travailleurs sociaux, etc. ;

  Pilote : Préfecture/Conseil départemental/TMVL/Communautés de communes

- Solliciter auprès de l'ANCT la simplification de la procédure d'identification à Aidants Connect (sans recourir à France Connect).

  Pilote : Préfecture

Indicateurs de réussite

Augmentation annuelle sur la période des trois ans de chacunes des données ou taux suivants :
- Nombre de personnes formées.

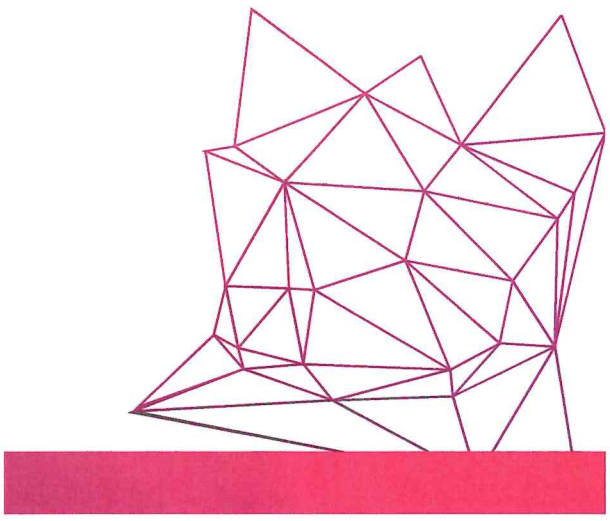

VI Signataires de la feuille de route

Le porteur de la feuille de route, **Préfecture d'Indre-et-Loire**	M. le Préfet d'Indre-et-Loire,
Le co-porteur de la feuille de route, **Conseil départemental d'Indre-et-Loire**	Mme la Présidente du Conseil départemental,
Membre du COPIL France Numérique Ensemble, **Région Centre-Val de Loire**	M. le Président de la Région Centre-Val de Loire,
Membre du COPIL France Numérique Ensemble, **Tours Métropole Val de Loire**	M. le Président de Tours Métropole Val de Loire,
Membre du COPIL France Numérique Ensemble, **CC du Castelrenaudais**	Mme la Présidente de la CC du Castelrenaudais,
Membre du COPIL France Numérique Ensemble, **CC Autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher**	Mme la Présidente de la CC Autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher,
Membre du COPIL France Numérique Ensemble, **CC du Val d'Amboise**	M. le Président de la CC du Val d'Amboise,

Membre du COPIL
France Numérique Ensemble,
CC Loches Sud Touraine

M. le Président de la CC Loches Sud Touraine,



Membre du COPIL
France Numérique Ensemble,
CC Touraine Val de Vienne

M. le Président de la CC Touraine Val de Vienne,

Membre du COPIL
France Numérique Ensemble,
CC Touraine Ouest Val de Loire

M. le Président de la CC Touraine Ouest Val de Loire,



Membre du COPIL
France Numérique Ensemble,
CC Chinon Vienne et Loire

M. le Président de la CC Chinon Vienne et Loire,

Membre du COPIL
France Numérique Ensemble,
CC Gâtine-Racan

M. le Président de la CC Gâtine-Racan,

Membre du COPIL
France Numérique Ensemble,
CC Touraine Vallée de l'Indre

M. le Président de la CC Touraine Vallée de l'Indre,

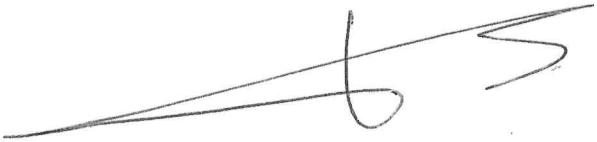

Membre du COPIL
France Numérique Ensemble,
CC Touraine Est-Vallées

M. le Président de la CC Touraine Est-Vallées,

Membre du COPIL
France Numérique Ensemble,
Caf

Membre du COPIL
France Numérique Ensemble,
La Poste

Membre du COPIL
France Numérique Ensemble,
Orange

Membre du COPIL
France Numérique Ensemble,
Hub-Lo

Membre du COPIL
France Numérique Ensemble,
Ligue de l'Enseignement

Membre du COPIL
France Numérique Ensemble,
L'Entraide de la Touraine du Sud

PRÉFET
D'INDRE-
ET-LOIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

TOURAINE
LE DÉPARTEMENT

Imprimerie du Cd37 - 12/2024
IMPRIM'VERT® - Crédits photographiques : millann, iStock, Freepik